



Iran : les organisations syndicales françaises solidaires des Iraniennes et Iraniens

Les organisations syndicales françaises, CGT, FSU, Solidaires, CNT et CNT SO expriment leur plein soutien aux mobilisations en cours en Iran, qui se déroulent dans un contexte d'effondrement économique, d'hyper inflation et d'explosion de la pauvreté.

Face à cette colère légitime et à une mobilisation puissante, la République islamique d'Iran répond par une répression accrue, des violations massives et systématiques des droits humains et d'atteintes répétées aux libertés fondamentales.

Aujourd'hui, les manifestant.es déplorent des centaines de morts, des arrestations massives, des détentions arbitraires et des violences les visant. Les forces de "maintien de l'ordre" interviennent jusque dans les hôpitaux où des blessé.es sont soigné.es.

Depuis plusieurs semaines, les autorités iraniennes ont intensifié les arrestations arbitraires, multiplié les violences et les entraves graves aux droits de la défense, prononcé de lourdes condamnations à l'encontre des manifestant.es, des syndicalistes et des défenseur.es des droits humains.

Les revendications sociales et syndicales sont systématiquement criminalisées, l'appareil judiciaire et sécuritaire instaure un climat de peur pour étouffer toute forme de contestation collective.

Ces pratiques sont en violation flagrante des engagements internationaux de l'Iran, notamment des Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des Pactes internationaux relatifs aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels

Les organisations syndicales dénoncent la criminalisation systématique des revendications sociales et syndicales, ainsi que l'utilisation de l'appareil judiciaire et sécuritaire pour faire taire toute contestation.

Elles rejettent également les tentatives d'ingérence extérieure provenant, notamment, des Etats-Unis et d'Israël.

Les femmes occupent une place importante dans les mobilisations actuelles en Iran, qui ont repris depuis fin décembre dans de nombreuses villes du pays. Leur engagement ne se limite pas à des revendications économiques, mais s'inscrit aussi dans une contestation plus large des atteintes aux libertés fondamentales et de la ségrégation de genre imposée par le régime des mollahs.

Elles subissent une répression spécifique particulièrement violente : arrestations massives,

détentions arbitraires, viols et violences physiques en tous genres...

Les jeunes sont également au cœur des mobilisations et figurent parmi les premières cibles de la répression.

Nombre d'entre eux/elles sont arrêté.es, lourdement condamné.es, et certain.es exécuté.es à l'issue de procédures expéditives, dans une stratégie assumée de terreur visant à dissuader la jeunesse iranienne de s'engager et de se mobiliser.

Les organisations syndicales françaises CGT, FSU, Solidaires, CNT et CNT SO réaffirment leur attachement indéfectible à la solidarité internationale entre les travailleuses et les travailleurs et entre les peuples. Elles appellent les autorités françaises, européennes et l'ensemble des instances internationales compétentes à agir sans ambiguïté et avec détermination pour exiger la fin immédiate de la répression, le respect des libertés fondamentales et la protection effective des personnes mobilisées.

Elles exigent notamment :

- La fin immédiate de la répression contre les mobilisations sociales, syndicales et citoyennes ;
- La liberté d'organisation et de manifestation ;
- La libération de toutes les personnes détenues pour avoir exercé leurs droits fondamentaux ;
- Le respect par l'Etat iranien de ses engagements internationaux en matière de droits humains et de libertés syndicales ;
- L'arrêt immédiat des exécutions et l'abolition de la peine de mort.

Les organisations syndicales françaises continueront à porter ces exigences dans toutes les instances nationales, européennes et internationales.

Elles apportent leur soutien aux travailleuses, travailleurs et à l'ensemble de la société civile iranienne dans leur mobilisation pour la justice sociale et les libertés fondamentales.

**Elles appellent à se joindre au rassemblement le samedi 7 février à 16h,
place des Terreaux à Lyon.**

Lyon, le 4 février 2026